

capitulaires. Il est porté présent à celles des 14, 15 et 19 février, 4 et 11 mars, 27 et 29 avril. A celle du 29 avril, en même temps qu'on pourvoit Guillaume de Veyre du canonicat vacant, par le décès de Jean de Grôle, on donne à G. de Challant, sur sa requête, la maison qu'habitait ledit Grôle, dite maison de Savoie.

La maison de Savoie était située à l'extrémité nord-est du cloître, sur les bords de la Saône « proche l'église de Saint-Alban et la maison de Roanne ». Elle semblait devoir tout naturellement revenir à G. de Challant. Au XIII^e siècle, elle avait appartenu à son ancêtre, Pierre d'Aoste, et par son testament celui-ci l'avait laissée à son frère, Boniface d'Aoste.

Les réclamations dont elle avait été l'objet avant d'être donnée à G. de Challant, témoignent suffisamment de son état précaire à ce moment. Le 15 janvier 1454, à la requête du précenteur, on l'avait fait visiter par maîtres Antoine Montring, maçon, et Jean Anice, charpentier. Le 10 novembre 1458, le même précenteur, Guillaume de l'Escherenne, demandait à nouveau qu'on la fasse visiter, exposant que la grande cour en forme de galerie, donnant sur la Saône, menaçait de tomber sur toute sa longueur. On lui répondit que le chapitre était bien instruit de l'état des choses, et on lui ordonna de faire réparer la cour comme il le jugerait convenable et même de la diminuer s'il était nécessaire pour la conservation de la maison. On comprend étant donné ces conditions de vétusté et de délabrement, la réserve faite au moment où cette maison était attribuée à G. de Challant, que celui-ci la ferait réparer et entretenir à ses frais : en compensation, on lui en garantissait la jouissance sa vie durant, ou du moins aussi longtemps qu'il serait chanoine.